

L'examen annuel des structures de béton



Par Robert Zbikowski
Amec

La nouvelle loi sur la sécurité des bâtiments exige dorénavant un examen annuel des parcs de stationnements multi-étages ainsi qu'un rapport d'inspection détaillé signé par un ingénieur tous les cinq ans.

Bien que ces examens soient maintenant imposés aux propriétaires d'immeubles pour des raisons de sécurité il y a plusieurs autres avantages à faire effectuer ces examens par des professionnels. Ces structures sont régulièrement exposées à des rudes épreuves, tels que :

- vibrations
- chocs mécaniques
- contaminants environnementaux



Qui, avec le temps attaquent leur résistance et les affaiblies. Parmi les contaminants environnementaux les ions de chlorure sont probablement ceux qui causent le plus de dommages, car ils corrodent les armatures d'acier qui permettent au béton de résister aux forces de tension. Cette corrosion provoque des fissures, des épaufrures et la délamination du béton. Une fois exposées, la corrosion des armatures accélère et finit par causer des dommages irréparables.

L'examen annuel permettra de déceler si des symptômes commencent à apparaître et préparer un plan d'intervention bien organisé. L'objectif est d'allonger la vie de l'infrastructure pour reporter au plus loin possible son remplacement. Les coûts de remplacement peuvent facilement atteindre 100 \$ le pi.ca. alors que des examens et entretiens réguliers ne vont coûter que quelques dollars par pi.ca.

Mis à part les considérations concernant la sécurité, les examens annuels sont un investissement financier modique qui rapporte des gros dividendes. ▶

Perception automatisée des frais de condo

CONDO ↓ PERCEPTION

La perception des frais de condos devient plus facile, sécuritaire et à prix très concurrentiel. **CondoConseils** et **CondoMarketing** présentent **CondoPerception**, un service automatisé de perception des frais de condo.

Un service exclusif offert en partenariat avec la firme



Pour tous les détails : 1 800 461-1333